



Thann le 24 janvier 2010

## Recyclage chronométrateurs

Selon les nouvelles directives de la FFS annoncées lors des Journées Techniques Régionales de novembre 2008 et 2009 à La Bresse, la commission Règles et Contrôles du CRMS propose en février 2010 une session de recyclage à l'attention des chronométrateurs titulaires :

- **Le mercredi 3 février 2010 : Recyclage Chronométrateur** (toutes disciplines)  
Cette session est réservée uniquement aux chronométrateurs titulaire du titre (figurant sur la licence FFS).  
Durée prévisionnelle : 3H30.

Cette session se déroulera à 19H à Ventron / Frères Joseph.

Les candidats devront impérativement s'inscrire sur <http://skivosges.net> au préalable.

Les places étant limitées, seules les premières inscriptions seront retenues.

Les candidats auront déjà passé les formations/recyclages de juges de compétition Alpin et Nordique ou seront en voie de les passer.

Ils devront se munir de leur matériel au complet (un matériel complet par candidat impérativement) :

- PC portable sous Windows 2000 ou +, avec le logiciel ffski v.11 installé.  
(il est très fortement conseillé d'avoir suivi une des formations ffski proposée par la Commission au préalable),
- chronomètre (compatible « base de temps » de préférence),
- alimentations, rallonge et multiprise 220V,
- câble de jonction PC – Chrono,
- 2 câbles de raccordement de 5 à 6m munis à leur extrémité de 2 fiches bananes mâles chacun pour recevoir les impulsions des simulateurs de portillon et de cellule d'arrivée sur le chronomètre.

En cas de difficulté pour réunir ce matériel ou pour toute information complémentaire merci de contacter Richard Banzet ou Roland Leicher ou par courriel : [regles-et-contrôles@skivosges.net](mailto:regles-et-contrôles@skivosges.net).

**Nous insistons bien sur le fait que selon les nouvelles directives fédérales :**

- ces formations sont pluridisciplinaires et s'adressent donc aux chronométrateurs alpin, nordique, snowboard, etc...
- que **le recyclage est obligatoire avant fin 2010 pour tous les chronométrateurs**
- que chaque candidat devra avoir un matériel complet à sa disposition.

Commission Règles et Contrôles  
Le président  
*Roland Leicher*